



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Section Nationale INSERM

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex
Tél. : 01.49.58.35.81 - Fax : 01.49.58.35.33 - Mél : sntrsins@vjf.cnrs.fr
Site Web : <http://sntrs.fr/>

Compte Rendu SNTRS CGT du Conseil d'Administration de l'Inserm du 1er décembre 2016

Par Jean KISTER, élu SNTRS CGT

Elus présents : Jean KISTER (SNTRS CGT) avec le pouvoir de Maude LE GALL (SNCS FSU) absente car en congrès scientifique. SGEN CFDT (2 élus). Les 2 élus SNIRS CGC sont absents (sans avoir donné de pouvoir).

Ordre du jour :

- 1) **Budget Rectificatif N°3 2016 (avis)**
- 2) **Budget Initial 2017 (avis)**
- 3) **Cartographie des risques budgétaires (avis)**
- 4) **Politique pour les fonctions support (information)**
- 5) **Eméritats**

1) **Budget Rectificatif N°3 2016 (avis)**

Il s'agit d'un complément de subvention de 4 millions d'euros dans le cadre de la recherche EBOLA attribué par l'Etat et d'une recette nouvelle de 3 millions d'euros sur les redevances et licences.

Vote élu SNTRS CGT : POUR

2) **Budget Initial 2017 (avis)**

Voir la **déclaration commune des élus SNTRS CGT et SNCS FSU sur ce budget initial 2017** (Annexe I) et les différents **tableaux sur les campagnes de recrutements et de promotions 2017 des chercheurs et ITA** (Annexes II). Voir le **tableau des dépenses des fonctions supports** (administration, DSI) et des moyens communs : action sociale CAES, immobiliers, ... (Annexe III).

Le représentant du Ministère ESR a répondu que le ministère avait assuré le rattrapage du financement du point d'indice pour 2016 et pour 2017, ainsi que la première partie du PPCR (catégories C et B) dans la subvention versée à l'Inserm en 2017. Il a indiqué, qu'après les négociations en cours sur l'application du PPCR aux catégories A, l'Etat versera des moyens complémentaires en 2017. Il se félicite du maintien de l'emploi à l'Inserm grâce au lissage des recrutements. **Il annonce que le passage au RIFSEEP pour les ITA et ITRF du MESR se fera au 1^{er} septembre 2017.**

Vote élu SNTRS CGT : CONTRE

Vote du Budget initial 2017 : 4 CONTRE (SNTRS CGT, SNCS FSU, SGEN CFDT) les 2 élus SNIRS CGC sont absents.

3) **Cartographie des risques budgétaires (avis)**

La réglementation impose que le Conseil d'Administration soit informé une fois par an de l'état des lieux des risques budgétaires et valide un plan d'actions. Suite à une enquête auprès des Délégations Régionales, un audit des éventuels risques budgétaires a été présenté (gestion de la paie, suivis des contrats, ...).

Vote élu SNTRS CGT : POUR

4) **Politique pour les fonctions support (information)**

Il s'agit d'un point d'information sur les fonctions supports à l'Inserm (administration, DSI). Comme indiqué dans le texte de présentation, l'Inserm « *a désormais atteint ses limites dans l'exercice de repliement des fonctions supports vers les laboratoires.* ». « ***Aujourd'hui, les actions de maîtrise des fonctions support ne peuvent plus s'entendre en termes de réduction d'effectifs au risque de détériorer la qualité du support à la recherche*** ».

En tant que représentant des personnels, je ne peux que souscrire fortement à ces remarques !

5) **Eméritats (avis)**

Le Conseil Scientifique a émis un avis positif sur les demandes d'éméritats.

Vote élu SNTRS CGT : POUR

Annexe I

Budget initial Inserm 2017 : Déclaration des élus SNTRS CGT et SNCS FSU au Conseil d'Administration INSERM du 1er décembre 2016

La place importante de l'Institut dans les recherches biomédicales et en santé, tant en France que dans le monde, fruit du travail des laboratoires et des personnels Inserm, **a été obtenue avec des budgets propres de l'Institut au mieux constant voire en légère baisse et sans aucune création de poste au recrutement de chercheurs et d'ITA et avec un recours croissant aux emplois précaires depuis plusieurs années !**

Dans le **budget initial 2017** de l'Inserm présenté à ce Conseil d'Administration, la **hausse annoncée du budget de 2,1%** consiste exclusivement au **financement des mesures salariales de la Fonction Publique** (point d'indice, PPCR, RIFSEEP, ...) et donc, de fait, **il n'y a aucune augmentation des moyens budgétaires de l'Institut !**

Il est même indiqué que la subvention pour les unités et les projets de recherche sera en diminution de 2% soit autant de crédits en moins pour assurer les besoins des laboratoires.

Concernant l'emploi scientifique, nous sommes toujours dans le « lissage » des recrutements des chercheurs et des ITA depuis 2015 jusqu'en 2020, soit **au niveau le plus bas de postes mis aux concours pendant 5 ans ! (60 postes CR et 75 postes ITA)**. Cela signifie qu'il n'y aura pas de réelle politique de résorption de la précarité, pourtant toujours très élevée (environ 39% des personnels), et que les promotions ITA seront encore en très faible nombre, ne permettant pas la reconnaissance de leurs qualifications et de leur ancienneté !

Concernant le financement des **mesures salariales pour 2017, le budget annoncé est nettement insuffisant :**

- 4,8 millions d'euros pour l'augmentation du point d'indice de 0,6% au 1^{er} février 2017 ;
- 0,79 million d'euros pour les mesures du protocole PPCR (catégories C et B). Il faut noter que les futures mesures salariales concernant les personnels des catégories A ne sont pas encore connues et ne sont donc pas budgétisées;
- 0,22 million d'euros pour le nouveau système de primes RIFSEEP (peut-être pour le 1er septembre 2017 ?). Cette somme semble très faible comparée aux 8,9 millions d'euros que coûte une année pleine de PPRS pour tous les corps d'ITA à l'Inserm !

Avec ce budget 2017 en stagnation, le gouvernement continue son abandon d'une politique de recherche à long terme. Cela se traduira par encore plus d'austérité, de blocage de carrière, de recours à l'emploi précaire, de mal être au travail !

Les conditions d'exercice de la recherche publique ne cessent de se dégrader. Le choix de financer les projets/programmes de recherche quasi exclusivement sur contrats (ANR, PIA, Europe, ...) au détriment du financement récurrent des organismes obère très sérieusement l'avenir. Comme l'ont déclaré récemment les PDG du CNRS et de l'INSERM, « *la question se pose de savoir si la science française va se maintenir ou décrocher* » (dépêche AEF du 23 septembre 2016). En effet, **poursuivre cette politique ne peut qu'entraîner la recherche publique sur la voie du déclin.**

C'est pourquoi le SNTRS CGT et le SNCS FSU voteront contre ce budget initial 2017 de l'Inserm.

Annexe II

Tableau 6 : Campagnes chercheurs 2017

Grades	Réintégrations 2017	Prévisions de départs 2017		Recrutements externes	Promotions
		Retraites	Autres		
DRCE		3			4
DR1	1	8	2		18
DR2	3	14	9	2	31
Total DR	4	25	11	2	53
CR1	7	13	8	36	30
CR2	2		2	24	
Total CR	9	13	10	60	30
TOTAL	13	38	21	62	83

Tableau 7 : Détails des campagnes chercheurs 2016 et 2017

	Campagne chercheurs 2016		<i>Promotions 2015</i>	Campagne chercheurs 2017	
	Recrutements	Promotions		Recrutements	Promotions
DRCE		4	4		4
DR1		18	18		18
DR2	2	31	33	2	31
CR1	36	30	36	36	30
CR2	24			24	
Total	62	83	91	62	83

Tableau 9 : Campagne ITA 2017

GRADE	Retraites	Autres départs	Reintégra-tions	Concours externes	EPR (Loi Sauvadet)	CDD handicap	Concours internes	Corps au choix	Total recrutements et promotions	Grades au choix	Sélection profession-nelle
IRHC	1										3
IR1	3	2								11	
IR2	4	4	5	11			5	2	18		
s/T IR	8	6	5	11			5	2	18	11	3
IEHC	6									5	
IE1	5									18	
IE2	4	8	6	17	8	2	7	5	39		
s/T IE	15	8	6	17	8	2	7	5	39	23	
AI	9	6	4	16		1	8	6	31		
TCE	9	2	2							8	10
TCS	5	3	3							14	16
TCN	8	6	5	27		2	12	9	50		
s/T T	22	11	10	27		2	12	9	50	22	26
ATP1	2	1	2							9	
ATP2	1	3	2	4			3		7		
s/T AT	3	4	4	4			3		7	9	
TOTAL	57	35	29	75	8	5	35	22	145	65	29

Tableau 10 : Concours internes ITA 2016 et 2017

	2016			2017			Taux plafond réglementaire
	Concours externes	Concours internes	Taux concours internes	Concours externes	Concours internes	Taux concours internes	
IR	11	5	31,25%	11	5	31,25%	Maxi 1/3
IE	17	7	29,17%	17	7	29,17%	Maxi 1/3
AI	16	8	33,33%	16	8	33,33%	Maxi 50%
T	27	12	30,77%	27	12	30,77%	Maxi 50%
AT	4	3	42,86%	4	3	42,86%	Mini 1/3 maxi 2/3
Total	75	35		75	35		

Annexe III

Tableau n°18 : Agrégat 3 par nature et destination

AGREGAT 3 - Fonctions support				
Natures de dépenses (en M€)	2016	2017	Diff.	%
Dépenses de personnel	46,16	48,11	1,95	4,2%
<i>Limitatives</i>	46,08	48,06	1,98	4,3%
<i>non limitatives</i>	0,08	0,05	-0,03	-37,5%
Dotations globales de fonctionnement et d'investissement non programmé	25,32	25,89	0,57	2,2%
Opérations d'investissement programmé	3,33	2,71	-0,62	-18,6%
Total	74,81	76,71	1,90	2,5%

Ventilation	2016	2017	Diff.	%
Action sociale	7,33	7,43	0,10	1,3%
Moyens informatiques communs	14,38	15,84	1,46	10,2%
Immobilier	8,66	7,14	-1,52	-17,6%
Moyens généraux	44,44	46,30	1,86	4,2%
Total	74,81	76,71	1,90	2,5%